

L'ANALYSE DES CONFLITS DANS LES COMMUNAUTÉS MINIÈRES ARTISANALES DE KÉNIÉBA

Cette synthèse de recherche présente les points principaux d'une étude menée en 2023-24 par le projet FEMA concernant le contexte et les conflits autour de l'orpaillage dans quatre communes du cercle de Kéniéba dans le sud-ouest du Mali. Parmi ces points, notons la prédominance des conflits liés à la gestion foncière coutumière, les tensions croissantes entre les orpailleurs, les compagnies minières, et les autorités locales, ainsi que l'exclusion systématique de certains groupes, notamment les femmes et certaines castes, des activités d'orpaillage. L'instabilité sécuritaire et la dégradation environnementale causée par la croissance rapide de l'orpaillage contribuent à exacerber ces conflits. Cette analyse forme aussi la base de la stratégie de sensibilité aux conflits du projet, développée afin d'aider à atténuer les tensions et promouvoir une gestion plus inclusive et durable du secteur minier artisanal.



Des orpailleuses et un orpailleur travaillent sur le site de Kereko, commune de Kéniéba

1. L'ORPAILLAGE, SON CONTEXTE, ET LA SENSIBILITÉ AUX CONFLITS POTENTIELS

L'exploitation artisanale de l'or constitue un secteur économique clé pour les communautés de Kéniéba dans le contexte du relatif sous-développement de cette zone. De même, les intérêts divergeant entre les différents acteurs clés associés au secteur, incluant les fournisseurs d'intrants, les orpailleurs, les acheteurs d'or, et les autorités coutumières et étatiques, en plus des propriétaires de titres miniers formels, génèrent des tensions entre ceux-ci. De ce contexte émergent donc des dynamiques favorisant l'émergence de conflits entre certains acteurs, et ces derniers peuvent parfois devenir violents. L'expansion des activités d'orpaillage dans la région intensifie ces tensions et les conflits potentiels, et cela dans un contexte plus large d'instabilité institutionnelle et sécuritaire affectant le Mali depuis plus d'une décennie.

L'analyse des conflits autour de l'orpaillage à Kéniéba révèle une diversité de situations dont la nature et l'ampleur varient en fonction des intérêts et des acteurs impliqués. Ces conflits peuvent être liés à des facteurs « historiques » incluant le sous-développement ou l'exclusion de certains groupes du secteur par les normes traditionnelles. Ces facteurs peuvent ensuite interagir avec des causes « conjoncturelles » liées à des enjeux plus immédiats comprenant les luttes pour l'accès aux sites d'orpaillage ou encore le partage des gains. Dans la pratique, ils englobent notamment des disputes concernant la gestion de l'accès à la terre pratiqué par les chefs de village, des désaccords entre orpailleurs sur le partage des bénéfices, ou des tensions liées aux violations des titres miniers formels impliquant les orpailleurs et les forces de sécurité. Des acteurs externes peuvent aussi venir s'immiscer dans ces conflits et contribuer dans certains cas à leur intensification.

Sur le plan méthodologique, l'analyse de ces conflits permet de dévoiler et de mieux comprendre les causes apparentes et sous-jacentes des tensions qui, lorsqu'elles s'intensifient, peuvent générer des violences impactant les communautés et les activités du projet FEMA. Notre analyse vise donc à comprendre les interactions entre les différents acteurs et d'identifier les sources de conflit potentielles afin de veiller à ne pas les exacerber, ou encore de les prévenir au moyen des interventions du projet. Cela pourra notamment être réalisé en travaillant avec les acteurs locaux et nationaux afin de renforcer la gouvernance du secteur minier artisanal dans la zone d'intervention du projet. Il est donc essentiel de mieux comprendre les facteurs générant ces conflits, et en parallèle, d'examiner les capacités des mécanismes de gestion de ceux-ci. L'analyse des conflits dans l'orpaillage à Kéniéba vise également à fournir une base solide à la stratégie de sensibilité aux conflits du projet FEMA.

2. LA NATURE DES CONFLITS À KÉNIÉBA



Site d'orpaillage situé à Sandougou, commune de Kéniéba

Les données montrent plusieurs types de conflits à Kéniéba, dont la nature et l'ampleur varient selon les intérêts en jeu et les acteurs impliqués. L'orpaillage contribue d'ailleurs à la conflictualité locale en augmentant la compétition pour l'accès aux ressources dans un contexte de pressions économiques, environnementales et migratoires croissantes. L'analyse des conflits permet d'identifier trois types de conflits prédominants.

- **Conflits sur la gestion foncière coutumière et l'accès à la terre :** La reconnaissance du droit foncier coutumier dans le cadre législatif accorde un privilège aux autorités coutumières représentées par les chefs de village dans la gestion des terres. Cette reconnaissance légale constitue une transcription formelle dans le cadre légal des pratiques traditionnelles des communautés rurales au Mali. Cependant, l'interaction entre le droit coutumier et le droit formel dans la gestion du foncier et l'accès à la terre dans les zones d'intervention du projet soulève plusieurs problèmes entre les acteurs institutionnels et les chefs traditionnels, notamment concernant la reconnaissance des titres miniers délivrés par l'État. Par exemple, les chefs traditionnels peuvent octroyer des droits fonciers à des orpailleurs en conflit avec les titres miniers formels délivrés par l'État, ce qui génère des frictions entre les autorités institutionnelles et traditionnelles, en plus des orpailleurs. Par ailleurs, la migration importante vers les zones d'orpaillage de Kéniéba ainsi que les impacts sociaux et environnementaux de l'extension de ces activités amplifient la rareté de la terre et le potentiel de conflits, notamment entre agriculteurs, éleveurs et orpailleurs. En effet, dans les communes de Kéniéba, la délimitation entre les terres cultivables et les zones aurifères n'est pas clairement définie et peut relever de décisions arbitraires, ce qui peut entraîner des conflits récurrents entre ces derniers.

- **Conflits de voisinage et partage des gains :** Ces conflits sont liés intrinsèquement aux relations dans les villages entre les orpailleurs, tant dans le cadre de la gestion des sites d'orpaillages que dans le partage des revenus de production entre les orpailleurs et les acteurs prélevant des frais informels sur le secteur. Ces conflits sont principalement dus aux facteurs suivants :

1. La violation des pratiques de distanciation entre deux puits miniers ;
2. Le non-respect des jours chômés ;
3. La convoitise des femmes sur les sites par certains acteurs ;
4. Le problème de délimitation entre deux villages voisins convoitant chacun la propriété d'un même site minier ou encore d'un cours d'eau utilisé dans le cadre de l'orpaillage ;
5. La perception des taxes et frais informels et le partage de ces revenus entre les autorités coutumières et étatiques.

Concernant le partage des gains de production, les tensions entre orpailleurs sont liées principalement à des désaccords sur le mécanisme d'évaluation et de quantification de la production aurifère et de son partage entre les orpailleurs. Elles peuvent également émerger dans le cadre d'une exclusion pour le non-respect des règles coutumières de gestion de l'orpaillage ou de collecte des taxes et frais informels. Les principaux acteurs impliqués dans ces tensions comprennent les chefs de village, les tombolomas nommés par ces derniers pour gérer les sites miniers, les différents groupes d'orpailleurs, en plus des autorités étatiques.

- **Violation des titres miniers formels :** Impliquant les compagnies minières, ces conflits avec les orpailleurs sont principalement dus à l'inadéquation des textes réglementaires régissant le secteur minier industriel et la nature informelle de la gestion du secteur minier artisanal. Les couloirs d'exploitation minière artisanale, constituant la zone géographique déterminée par le régulateur en vertu du cadre légal pour l'orpaillage, restent ineffectifs et non opérationnels. Cela s'explique par la non-acceptation par les acteurs coutumiers et les orpailleurs du cadre légal, mais aussi au fait que peu de ressources aurifères se retrouvent dans les corridors d'orpaillage selon ces derniers. En outre, ce type de conflit intervient également dans le cadre de l'exercice du droit d'occupation des compagnies minières sur des sites couverts par l'exploitation minière artisanale. En effet, les titres miniers formels détenus par les entreprises minières impliquent un droit exclusif d'exploitation. Lorsqu'une entreprise minière désire amorcer l'exploitation d'un site occupé par des orpailleurs, ceci peut entraîner des conflits et des violences entre les différentes parties prenantes, spécialement lors du recours aux forces de sécurité pour « déguerpir » les orpailleurs. À cela s'ajoute également la présence des opérateurs (chinois, burkinabés, nationaux) recourant à l'exploitation mécanisée illégale sur des sites appartenant à des entreprises minières.

3. LES FACTEURS EXPLIQUANT LES CONFLITS

Nous distinguons trois types de facteurs clés interagissant dans la génération des conflits dans le secteur minier artisanal. **Les facteurs structurels** concernent des causes à plus long terme qui ne peuvent être modifiées à court terme. Ils concernent les causes profondes des conflits, comme l'absence de gouvernance étatique efficace dans la gestion des ressources minières, la prédominance des acteurs coutumiers, et la marginalisation de certains groupes, notamment les femmes. **Les facteurs amplificateurs** comprennent des causes conjoncturelles qui renforcent certaines des dynamiques structurelles et augmentent la probabilité des conflits, mais qui peuvent être atténués à court ou moyen terme avec des interventions spécifiques. Par exemple, l'instabilité sécuritaire et la migration interne accentuent la pression sur les ressources naturelles, créant un environnement propice à l'escalade des conflits. **Les facteurs déclencheurs** forment des événements soudains qui se combinent aux facteurs structurels et amplificateurs pour générer des conflits. Ceux-ci comprennent la cession de terres ou les violations de titres miniers qui peuvent provoquer des conflits violents entre les acteurs concernés. Nous explorerons plus à fond ces facteurs dans les sections qui suivent.



Une femme concassant du minerai sur le site d'orpaillage de Sandougou, commune de Kéniéba

3.1 Les facteurs structurels

- **L'impuissance de l'État dans la gestion et la surveillance du secteur minier artisanal** : Un cadre légal inadapté et les faiblesses institutionnelles de l'État et des collectivités territoriales préviennent une régulation effective du secteur de l'orpaillage artisanal. Cela renforce la mainmise des autorités coutumières dans la gestion du secteur minier. Cette situation engendre une gouvernance informelle, parfois arbitraire ou inéquitable, et des pratiques de gestion qui ne parviennent pas à atténuer les effets négatifs du secteur de l'orpaillage.
- **La précarité économique** : Il s'agit principalement des faibles revenus des ménages, le manque d'infrastructures et d'accès aux services publics dans le cercle de Kéniéba et la région des Kayes. Ce sont des facteurs qui créent un sentiment d'aliénation qui exacerbent les tensions entre les communautés et les autorités étatiques, en plus d'accroître la compétition pour accéder aux ressources.
- **Les normes culturelles** qui excluent certains groupes ethniques et les femmes des activités minières.

En effet, les conflits dans le secteur de l'orpaillage sont souvent enracinés dans des facteurs structurels, comme la gouvernance défaillante. L'État, incapable de réguler efficacement l'exploitation minière artisanale, laisse une grande partie du contrôle aux autorités coutumières. Cette absence de régulation étatique crée des déséquilibres dans la gestion des ressources, exacerbant les tensions entre les différents acteurs. De même, le sous-développement chronique dans la région, qui augmente la vulnérabilité des communautés, nourrit un ressentiment profond au sein de ces dernières envers l'État. Ce dernier est perçu comme négligent en dépit des richesses importantes extraites de la région. L'exclusion sociale joue aussi un rôle prépondérant dans la création de tensions, car certaines ethnies et castes sont marginalisées et exclues de l'accès aux activités aurifères, renforçant ainsi les divisions au sein des communautés. Enfin, les discriminations basées sur le genre contribuent à aggraver ces tensions, avec les femmes et les jeunes souvent cantonnées à des rôles subalternes, mal rémunérées et largement sous-représentées dans les prises de décision, ce qui perpétue les inégalités sociales.



Réunion hebdomadaire de l'Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC) dénommée « NORMAL » à Kéniéba ville, commune de Kéniéba

3.2 Les facteurs amplificateurs

- **L'instabilité politique et sécuritaire :** La perte de contrôle de l'État sur certaines régions du pays et de la sous-région stimule la migration interne et externe vers les zones aurifères, augmentant la pression sur les ressources minières. Ceci laisse aussi place au banditisme qui affecte la zone de Kéniéba, en plus des menaces potentielles des groupes extrémistes.
- **L'expansion rapide de l'orpaillage :** Les facteurs comme la précarité économique et le sous-développement, combiné à la crise politique et sécuritaire qui affecte le Mali et la sous-région, ainsi que les opportunités de gains plus importantes que peut représenter le secteur minier artisanal, renforcent l'attrait de l'orpaillage comme activité économique. Cela explique en partie la migration vers le cercle de Kéniéba et l'intensification de cette pratique, incluant par les populations résidentes.
- **La destruction environnementale :** L'expansion incontrôlée de l'orpaillage réduit les terres disponibles pour d'autres usages, en plus de polluer les cours d'eau. Ceci vient intensifier la compétition autour de l'accès à la terre.

En plus des facteurs structurels, plusieurs éléments amplifient les tensions existantes. Ceci comprend l'instabilité politique sécuritaire, qui pousse de nombreuses personnes à migrer vers les zones aurifères pour échapper à l'insécurité ailleurs, exacerbant ainsi la compétition pour l'accès aux ressources déjà limitées. La dégradation environnementale causée par l'utilisation de produits chimiques et de machines dans l'orpaillage aggrave la situation en polluant les terres et les sources d'eau, ce qui amplifie les conflits entre les communautés locales, notamment entre orpailleurs et agriculteurs.

3.3 Les Facteurs Déclencheurs

- **La cession de droits fonciers** : Les décisions d'allocation de droits d'usage par les chefs de village ou l'État peuvent créer des tensions entre les usagers des terres pouvant déboucher sur des conflits ouverts.
- **Les violations des normes coutumières** : Les transgressions des règles sur les sites d'orpaillage peuvent entraîner des sanctions sévères et des conflits, voir une rupture de la cohésion sociale.
- **Les violations des titres miniers** : Le non-respect des périmètres des titres miniers formels par les orpailleurs ou les opérateurs mécanisés illégaux. Lorsqu'une entreprise minière veut exercer ses droits, cela peut demander l'intervention des forces de sécurité si une solution négociée ne peut être trouvée. Ceci forme une source importante de conflits ayant mené à des violences dans les communautés minières.
- **Perception des taxes et droits informels** : La compétition entre les autorités coutumières et étatiques concernant la perception de taxes et frais (largement informels) auprès des orpailleurs crée des tensions entre ces acteurs et avec les orpailleurs. En plus d'entretenir la corruption et l'absence de transparence concernant l'utilisation de ces ressources, cela peut mener à des conflits entre ces différents acteurs.

Enfin, certains facteurs déclencheurs peuvent rapidement transformer les tensions sous-jacentes en conflits ouverts. Les conflits fonciers représentent un facteur clé, avec des rivalités croissantes pour l'accès aux ressources aurifères et aux droits d'exploitation entre les sociétés minières, les opérateurs mécanisés illégaux ou les orpailleurs, qui laissent de côté les agriculteurs locaux. Parallèlement, les conflits économiques surgissent autour de la perception des taxes informelles par les autorités locales et l'exclusion des populations locales des bénéfices de l'exploitation minière. Ces pratiques créent une dynamique de ressentiment et d'injustice, entraînant des confrontations entre les différents acteurs.



Rencontre de gestion de l'épargne des femmes de la Coopérative Normale, commune de Kéniéba

4. LE GENRE ET LES CONFLITS

Le genre joue un rôle critique dans la compréhension des dynamiques conflictuelles dans le secteur de l'orpaillage. Les femmes sont marginalisées, reléguées à des activités moins lucratives et exclues des décisions concernant la gestion des ressources minières. Dans la plupart des sites d'orpaillage, les femmes sont exclues des activités de premier plan (comme la prospection ou le traitement du minerai) et doivent se contenter de tâches subalternes comme le transport ou la cuisine, aggravant leur précarité économique. Ces inégalités de genre proviennent de normes patriarcales profondément ancrées, qui limitent l'accès des femmes aux ressources économiques et à la prise de décision.

Cette vulnérabilité économique est exacerbée par diverses formes de violences envers les femmes et les filles, que ce soit des sévices physiques ou des violences basées sur le genre (VBG), qui sont aussi une réalité omniprésente dans les zones minières. Les tensions sur les sites miniers peuvent aussi aggraver ces violences, notamment lorsque des disputes éclatent autour du contrôle de l'accès à un site ou du partage des gains. Prises ensemble, ces différentes sources de vulnérabilités renforcent les inégalités sociales et économiques et contribuent à alimenter les tensions au sein des communautés minières. Les enjeux liés au genre contribuent donc aux différents facteurs structurels, amplificateurs et déclencheurs, et leur considération est cruciale dans le cadre de l'analyse des conflits.



Maraichère au Village Dioulafoundini, commune de Kéniéba

POTENTIALITÉS DES GROUPES EXTRÉMISTES DANS LE CERCLE DE KÉNIÉBA

Les données suggèrent également l'existence d'un terreau favorable à un engagement plus significatif des groupes extrémistes violents dans cette zone. Depuis quelques années, sous la pression des opérations militaires et attirées par des terres à fort potentiel, les groupes djihadistes tentent d'étendre leur présence, incluant dans l'Ouest malien. Mentionnons que la région des Kayes représente la zone la moins touchée historiquement par la violence extrémiste au Mali. Selon un rapport du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, l'activité des groupes djihadistes caractérisé initialement par un faible niveau, a triplé entre 2020 et 2023. Des travaux menés par plusieurs centres de recherche ont d'ailleurs permis de mettre en lumière l'importance stratégique de l'orpaillage dans la stratégie d'expansion des groupes extrémistes. En effet, à l'image du vol de bétail, des trafics d'essence, d'armes et de drogues, l'extraction aurifère artisanale constitue également une activité permettant à ces groupes de mobiliser des ressources financières et d'accroître leurs capacités opérationnelles. Le caractère informel de la gestion de l'orpaillage et les différentes «taxes» et prélèvements associés, souvent en or brut, ne viennent qu'ajouter à ce potentiel d'infiltration. En effet, l'orpaillage permet à ces groupes de bénéficier directement de flux financiers illicites dans un médium facilement utilisable et transférable pour financer leurs opérations en Afrique de l'Ouest.

5. LES MÉCANISMES DE GESTION DES CONFLITS

Les conflits sur les sites d'orpaillage sont généralement gérés par les tombolomas, qui jouent un rôle crucial dans la collecte des taxes, la surveillance du respect des règles et l'application des sanctions. Dans certains cas, les chefs de village peuvent aussi intervenir. Ces mécanismes dits traditionnels de résolution des conflits sont souvent préférés pour leur accessibilité et leur simplicité, mais ils présentent des limites face à la complexité croissante des conflits et à l'absence d'inclusivité, notamment concernant des femmes. Dans les situations où un conflit dépasse le cadre d'un village, le maire de la commune peut être appelé à intervenir. Finalement, pour les cas les plus graves ou des blessures et des violences sont observées, la gendarmerie ou la police sont appelées à intervenir. Le cadre informel rejoignant ainsi de cette manière le cadre formel.

Une plus grande inclusivité des mécanismes de gestion des conflits comprenant les tombolomas, les chefs de village, et les maires, tout en y associant des représentants des orpailleurs, des femmes et autres groupes clés pourraient augmenter la confiance envers ces structures. Mentionnons d'ailleurs le rôle souvent négligé, mais critique, que les femmes peuvent jouer dans la construction de la paix et la cohésion sociale. De même, des sensibilisations ciblées des autorités locales combinées à un renforcement des capacités de médiation de ces mêmes acteurs locaux augmenteraient aussi l'efficacité des mécanismes de gestion des conflits.

6. LA STRATÉGIE DE SENSIBILITÉ AUX CONFLITS DU PROJET FEMA

6.1 Principaux points de l'analyse des conflits

L'analyse des conflits dans la région de Kéniéba révèle des dynamiques complexes et profondément enracinées, influencées par des facteurs contextuels historiques qui se combinent avec des éléments plus conjoncturels. Les tensions liées à la gestion foncière coutumière, aux conflits entre orpailleurs et compagnies minières, ainsi qu'aux inégalités de genre, constituent des défis majeurs pour la stabilité et le développement de la région. De plus, l'instabilité sécuritaire, la précarité économique, la croissance rapide de l'orpaillage, et la dégradation environnementale exacerbent ces tensions. Les groupes djihadistes demeurent aussi des acteurs opportunistes qui pourraient venir s'insérer dans ces tensions et faire éclater des conflits violents. Cela vient renforcer l'importance d'une meilleure gestion des conflits afin de préserver la relative stabilité de la zone.

Les principaux enseignements de cette analyse soulignent l'importance d'une approche intégrée, prenant en compte à la fois les dynamiques locales et les réalités du secteur minier artisanal. La gestion des conflits dans la région doit être envisagée sous un prisme holistique, combinant gouvernance inclusive, inclusion sociale, développement économique et préservation des ressources. Cela demande l'implication des acteurs locaux incluant les autorités traditionnelles et étatiques, les orpailleurs et orpailleuses, et les groupes vulnérables (femmes, jeunes, minorités ethniques), pour prévenir l'escalade des tensions et favoriser une gestion équitable des ressources. Seule une approche concertée, impliquant tous les acteurs locaux et nationaux, permettra de garantir la paix et le développement durable dans cette région riche en ressources, mais vulnérable aux conflits.



6.2 Les mesures pour intégrer la sensibilité aux conflits

L'objectif de la stratégie de sensibilité aux conflits est d'identifier et de prévenir les dynamiques conflictuelles qui peuvent émerger ou s'amplifier dans les zones d'intervention du projet autour du secteur minier artisanal, et spécialement celles pouvant émerger en raison des activités du projet. Cette stratégie vise à intégrer une approche proactive dans la gestion des conflits, en renforçant les capacités des acteurs locaux afin de favoriser une gouvernance inclusive et transparente. Cela repose notamment sur la considération explicite des besoins et des contributions des groupes vulnérables à ce processus, incluant les femmes et les minorités ethniques. Elle vise ultimement à minimiser les risques d'amplification des conflits, tout en promouvant la cohésion sociale et la culture de la paix, dans les communautés ciblées.

La stratégie de sensibilité aux conflits place ainsi l'accent sur le renforcement des capacités et de l'inclusion des institutions locales afin de réduire les tensions autour des principaux types de conflits dans le SMA. Un aspect clé de cette stratégie est l'intégration de la sensibilité au genre, reconnaissant que les femmes et les enfants, en particulier dans les communautés minières artisanales, sont disproportionnellement touchés par les défis socio-économiques et les conflits dans la région. En conséquence, cette stratégie identifie deux approches clés et une série de mesures spécifiques afin de la mettre en œuvre.



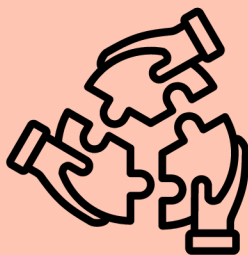
Approche 1



Renforcer la gouvernance locale et la sensibilité aux conflits :

Mettre en valeur, adapter et renforcer les institutions locales afin d'augmenter la transparence et l'inclusion de la gouvernance locale autour du secteur minier artisanal. Développer les capacités en dialogue, prévention et gestion des conflits des acteurs et actrices de ces institutions, notamment autour de l'accès à la terre et aux ressources, tout en assurant la promotion de la culture de la paix au niveau communautaire.

Approche 2



Stimuler la collaboration, le dialogue et l'inclusion :

Mettre en place des mécanismes de collaboration et de dialogue au niveau communal intégrant les autorités étatiques, les autorités coutumières, les leaders communautaires et des représentants des femmes et des groupes vulnérables afin de pouvoir examiner et résoudre conjointement les enjeux autour du secteur minier artisanal ainsi que prévenir et gérer les conflits de manière inclusive.



Action 1



Mettre en place des mécanismes de gouvernance et de gestion participative des conflits dans les quatre communes du projet FEMA :

En plus du comité de gestion inclusif du secteur minier artisanal à Kéniéba, assurer la mise en place de structures de gouvernance de proximité dans les communes de Dabia, Sitakily et Dialafara. Ces structures (impliquant les acteurs étatiques et coutumiers, les orpailleurs et orpailleuses) plus proches et mieux connectées avec les communautés minières locales, seront mieux placées pour examiner et tenter de résoudre les enjeux et les tensions émergeant autour de l'orpaillage.

Action 2



Renforcer la prévention et la gestion des conflits au niveau communautaire :

Prévoir des formations et en accompagnement en dialogue, prévention et gestion des conflits sensibles au genre pour les membres des différents comités de gestion et de suivi inclusif du secteur minier artisanal et autres leaders communautaires au niveau des quatre communes d'intervention du cercle de Kéniéba. Combiner à ces formations des activités de sensibilisation communautaire sur la culture de la paix. Ce renforcement des acteurs et actrices locaux visera à supporter l'identification des problèmes et à la formulation de solutions par ces mêmes acteurs afin d'atténuer les tensions et les facteurs de conflits identifiés.

Action 3



Soutenir l'autonomisation économique et des femmes et leur influence dans la prise de décision et la construction de la paix :

Travailler en collaboration avec les institutions locales pour développer l'accès à des activités économiques plus sûres et rémunératrices pour les femmes. Mobiliser les leaders communautaires afin de prévenir la discrimination et les violences basées sur le genre tout en renforçant les capacités des femmes à participer à la prise de décision, la prévention et la résolution des conflits.

Action 4



Identifier et partager les apprentissages concernant la gestion participative et inclusive des conflits à Kéniéba :

Suivre et évaluer la mise en œuvre de la stratégie de sensibilité aux conflits et identifier les apprentissages sur une base annuelle. Partager les connaissances au niveau local et au niveau national et renforcer de manière itérative les interventions appuyant la prévention des conflits.

Le Projet FEMA

Le projet Femmes et Enfants des communautés Minières Artisanales au Mali (FEMA) est mis en œuvre par Cowater International de 2022 à 2027. Il compte sur un financement de l'AMC de 48 milliards de FCFA (9,9 millions de dollars canadiens) et une contribution de B2GOLD de (225 millions de FCFA) 464 800 dollars canadiens). FEMA vise à :

- Améliorer les opportunités économiques des femmes et adolescentes;
- Réduire la présence des enfants sur les sites miniers et accroître l'égalité entre les genres;
- Renforcer la gouvernance locale du secteur minier artisanal (SMA) tout en réduisant ses impacts négatifs sur les communautés minières.

Il est mis en œuvre dans 20 villages du cercle de Kéniéba répartis dans quatre communes : Dabia, Dialafara, Kéniéba, et Sitakily, dans la région de Kayes. Il travaille avec les autorités nationales et locales, incluant le Ministère de la Géologie et des Mines et les différents services techniques déconcentrés et les communes. Le projet compte aussi sur l'apport des ONGs canadiennes Impact et Right to Play.

